



Cesson-Sévigné, mardi 21 juin 2022

## Communiqué de presse

### **Sans partage équitable de la valeur, disparition des producteurs !**

**Alors que l'Agriculture Biologique répond pleinement aux enjeux alimentaires, sociaux et environnementaux (alimentation saine et durable, emplois nombreux dans les territoires, ressources naturelles préservées...), la reconnaissance de notre engagement quotidien n'est plus au rendez-vous.**

L'Organisation de Producteurs (OP) Lait Bio Seine et Loire, qui regroupe 480 fermes laitières bio du Nord-Ouest, défend la prise en compte du prix de revient à la production dans la détermination du prix avec ses 6 clients transformateurs (Danone, Fromagerie de Montsûrs, Lactalis, Laiterie Saint-Père, Olga et Sill).

Lors de la conférence de presse annuelle de l'Agence Bio du 10 juin 2022, Didier Pérreol, Président du Synabio (syndicat national des transformateurs et distributeurs de produits bio) témoignait : *« Il faut respecter le monde agricole. Il faut que la marge soit répartie, que l'on ait dans notre pays la transparence sur les prix et payer correctement l'agriculteur ».*

Force est de constater que transformateurs et/ou distributeurs de produits laitiers biologiques refusent toujours un partage équitable de la valeur. **Le partage équitable de la valeur passe par la reconnaissance de l'indicateur du prix de revient du lait bio des producteurs de plaine édité fin 2021 par le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL), évalué à 0.52€/litre (moyenne des données comptables 2019 et 2020). Cette valeur ne prend d'ailleurs pas en compte l'inflation récente, ayant un impact sur le prix de revient du lait bio estimé à +8% en 2022 (+0.04€/litre), soit un prix de revient du lait bio projeté à 0.56€/litre en 2022 alors que le prix moyen du lait bio payé en France aux producteurs était de 0.48€/litre en 2021 (données issues de l'enquête mensuelle laitière du lait biologique publiée le 15-06-2022).**

Alors que les négociations commerciales sont rouvertes depuis fin mars entre les transformateurs et les distributeurs, **l'OP Lait Bio Seine et Loire ne constate pour le moment aucune avancée sur le partage équitable de la valeur. L'OP demande aux acteurs de la filière laitière bio de reconnaître a minima le niveau du prix de revient édité par le CNIEL fin 2021 à 0.52€/litre dans la construction du prix du lait bio en 2022.**

Une revalorisation rapide du prix du lait bio est indispensable pour assurer le renouvellement des générations et pérenniser la filière laitière biologique. Il y a urgence !

**Contact presse OP Lait Bio Seine et Loire : Ivan SACHET (07 55 60 51 16 – [opseineetloire@gmail.com](mailto:opseineetloire@gmail.com))**

#### **NB : Qui est l'OP Lait Bio Seine et Loire ?**

L'OP Lait Bio Seine et Loire est une **OP transversale de mandat reconnue** par le ministère de l'Agriculture depuis janvier 2013 **pour négocier collectivement les conditions de vente de 180 millions de litres de lait de vache bio (15% du lait bio en France) livrés par 480 fermes à 6 transformateurs privés** dans le Nord-Ouest de la France (Danone, Lactalis, Montsûrs, Olga, Saint-Père et Sill).